



## COMMUNIQUE DE PRESSE

**Bouvron, le 05 avril 2025**

### **Une maison de santé pour notre territoire ?**

L'association Cohésion Santé constituée en janvier 2025 est composée de professionnels de santé principalement de la commune de Bouvron, mais aussi de celles de Malville et Fay-de-Bretagne. **Ces professionnels ont alors acté de la pertinence de s'orienter vers une maison de santé pluridisciplinaire (MSP)**, avec en préambule **un projet de santé**. Pour faciliter cette mission, le cabinet ACSANTIS a été missionné.

Une MSP permet pour les personnels de santé un exercice coordonné pour prendre en charge les patients, des échanges entre professionnels, une souplesse dans l'organisation et la gestion du temps de travail, une mutualisation des frais de fonctionnement du cabinet professionnel, de bénéficier de rémunérations versées par la CPAM en fonction des actions de prévention ou d'éducation thérapeutique réalisées l'année précédente, des financements au quotidien pour le bon fonctionnement entre professionnels. Elle dessert un intérêt collectif d'avoir en moyenne davantage de patients vus chaque année.

Une MSP apporte pour les patients une offre de soins de proximité, un lieu de prise en charge la plus globale possible, une continuité de soins tout au long de l'année, un parcours de soins simplifié.

En parallèle, comme évoqué dans le précédent communiqué de presse, les trois communes travaillent depuis un an de concert avec les professionnels et l'Agence Régionale de Santé dans l'optique de conserver les médecins actuels sur notre territoire, mais également en attirer de nouveaux grâce à une maison de santé regroupant plusieurs médecins.

Des échanges ont eu lieu entre les professionnels et les communes, chacune d'entre elles ayant des possibilités de terrains disponibles. Rappelons que la commune de Bouvron soutient le projet de l'EHPAD de Bouvron, l'association en gestion de l'EHPAD ayant été sollicitée par les médecins bouvronnais il y a bientôt **trois ans** pour construire un pôle santé sur son terrain. Plusieurs arguments paraissent pertinents dont la localisation et la plus grande rapidité de construction en dehors de marchés publics onéreux et chronophages. Pour autant, la commune **s'était engagée à soutenir financièrement le projet sur les aménagements publics (stationnements et accès sur l'espace public)** de manière à réduire le coût du projet. Néanmoins le conseil d'administration de l'EHPAD, par la voix de sa présidente Madame Dominique Gaudin, **a hésité et tergiversé depuis deux ans** avec des craintes financières et d'inoccupation de locaux.

Les élus viennent d'être informés que l'association Cohésion Santé s'orienterait vers une implantation de maison de santé sur la commune de Fay-de-Bretagne. Si on peut se féliciter que les professionnels de santé actent de rester sur notre territoire, en particulier les médecins généralistes dans un contexte de départ en retraite de leurs collègues, la méthode employée par la commune de Fay-de-Bretagne est inacceptable. **Sur fond de pré-campagne électorale, en dehors du cadre fixé en commun entre les communes, la majorité fayenne a en effet proposé de s'affranchir du modèle pourtant validé de maison de santé pluridisciplinaire** empêchant ensuite la commune de percevoir certaines subventions sur la construction. Au regard des finances de Fay-de-Bretagne et de leur prospective financière en investissement présentée en conseil municipal du 17/02/2025, cela interroge quant à la faisabilité de cette proposition. La majorité fayenne a également proposé des tarifs de location au m<sup>2</sup> plus faibles que ceux estimés lors des études menées par des professionnels des maisons de santé pour le compte de l'EHPAD de Bouvron (ceux-ci permettant un équilibre financier de l'opération).

Les élus bouvronnais vont rencontrer à nouveau les professionnels de santé dans les prochains jours. **Même si le cadre de la maison de santé pluridisciplinaire paraît le plus pertinent pour les élus, à aucun moment cela a été imposé mais au contraire validé par les professionnels de santé. Plusieurs terrains propriété communale sont tout à fait compatibles, cela permettrait même d'accueillir un plus grand nombre de professionnels de santé (ce qui a tendance à réduire également les coûts de location au m<sup>2</sup>).** En effet, les deux infirmières de Bouvron et une sage-femme ne sont pas favorables à une installation sur Fay-de-Bretagne, mais le sont sur un projet bouvronnais. **Pour autant, rappelons que le choix revient aux professionnels de santé de décider d'une localisation.**